

Le 23 mars 2011

Monsieur Messaoud CHAYANI
Président
Association des Centres Sociaux
21, rue Louis Dornier

59150 WATTRELOS

CM/2011-127

Cher Président,

Faisant suite à votre lettre du 29 janvier dernier, je ne reviendrais pas sur le début de votre courrier car je maintiens, scrupuleusement, ce que j'écrivais en mail personnel à Thierry Coulomb (le 27 janvier, me semble-t-il), et où, notamment, je rappelais ce qu'est le calendrier de la prise de décision budgétaire municipale, lui-même lié aux informations dont les élus peuvent avoir connaissance sur les propres recettes de la ville.

Ainsi, au moment où je vous écris, la commune n'a toujours pas notification des montants de toutes les dotations de l'Etat (qui représentent près de la moitié des recettes de la commune), non plus que ses bases fiscales. Pour appréhender nos ressources, dans l'exercice de prévision que nous avons à conduire, nous ne pouvons que nous livrer à une exégèse technique très complexe des conséquences de la Loi de Finances de l'Etat, laquelle ne se vote ultimement que quelques jours avant Noël ! C'est justement parce que l'Etat ne sait pas communiquer plus tôt ces données que les communes ont jusqu'à fin mars (usuellement) et même fin avril (exceptionnellement en 2011) pour voter leur Budget.

Pour autant, je vous confirme ce que je vous ai dit en décembre, quelle que soit l'évolution à venir des ressources de la ville, **la municipalité entend continuer, et même réaffirmer, en 2011 son soutien particulier aux centres sociaux de la ville.**

① **Déjà le DOB (Débat d'orientations budgétaires) affiche ce soutien.** Ainsi, pour 2011, loin d'afficher je ne sais quelle baisse de subvention, le Conseil municipal a acté (les élus de la majorité l'ont fait en administration le 27 janvier) que « l'option municipale est la stabilité d'ensemble des subventions à nos associations ».

C'est un choix politique de la majorité : contrairement à bien des villes alentour, en 2011 il n'y aura pas de baisse globale des subventions aux associations !

Donc, Acte 1, pour les Centres sociaux : pas de baisse de subvention de fonctionnement en 2011 !

Et dans le DOB, nous ajoutons fin janvier : « Pour autant, si des marges de manœuvre supplémentaires pouvaient apparaître dans le cours de la préparation budgétaire, il sera examiné l'opportunité particulière de renforcer le soutien municipal à destination d'associations qui interviennent en matière sociale, et à destination des plus démunis ».

En termes clairs, si dans la construction du Budget de la ville, soit en début ou en cours d'année nous disposons de recettes supplémentaires, nous augmenterions les subventions de certaines associations intervenant dans le secteur social... dont, évidemment les Centres sociaux, auxquels notre majorité est particulièrement attachée !

② Si nous pouvons améliorer les choses en 2011, nous le devons aux efforts que nous avons tous réalisés en 2010, et dont la municipalité a souhaité que les Centres sociaux soient, plus que d'autres, préservés.

On le sait, la chute brutale des recettes de la ville (baisse des dotations d'Etat, chute des droits de mutation immobilières) et l'inertie des dépenses, ont mécaniquement mis le budget communal en déficit en 2009. Pour préserver l'essentiel, à savoir le service rendu aux habitants, il fallait réagir, et vite, pour éviter que les déficits ne se creusent.

Au-delà de quelques ajustements limités de fiscalité et de tarification, un large effort d'économies a du être réalisé. Chacun a été appelé à l'effort.

Les services municipaux surtout, tels que achats et marchés (- 11 %), gestion et intendance (- 19 %), travaux de bâtiment (- 25 %), communication (- 18 %), fêtes et animations (- 30 %), actions culturelles (- 16 %), ou encore relations extérieures (- 32 %)...

Pour les associations, hors les subventions les plus modestes, la réduction a été de - 20 %, parfois davantage quand c'était possible selon les disponibilités de chacun. C'est ainsi qu'en valeur absolue, la mort dans l'âme, car les actions pour l'emploi, c'est important aussi aux yeux de la municipalité, la diminution de subvention pour 2010 aura été, par exemple de - 97.000 euros pour l'Omeq, ou - 57.000 euros pour Entreprendre pour réussir...

Alors, oui, c'est vrai, en 2010, dans les choix difficiles d'équilibre des comptes qu'il a fallu faire, si on n'a pas pu éviter de leur demander un effort, **les associations du secteur social ont été préservées de la baisse.**

C'est vrai du CCAS, qui a certes vu sa subvention maintenue, mais à qui on a demandé d'assumer l'ouverture de la Roselière, et de la nouvelle crèche de Beaulieu sans argent supplémentaire !

C'est vrai aussi des Centres sociaux, dont seule la subvention de fonctionnement n'a baissé que de **236.000 à 220.400 € (soit - 6 % !)**.

Mais, **les Centres sociaux ne perçoivent pas de la ville que la seule subvention de fonctionnement.** Les Centres sociaux sont pour la municipalité un partenaire apprécié (et je pense que la réciproque est vraie !) des politiques contractuelles, notamment dans le cadre du Contrat enfance-jeunesse ou de celui de cohésion sociale.

Et, au total, le soutien de la ville aura été de 300.000 euros en 2010 (296.763 €, pour reprendre les chiffres qui m'ont été communiqués).

③ D'ailleurs, depuis 2006, par exemple, le soutien de la ville a toujours été voisin de 300.000 €. Quand on tient compte des différents concours apportés – à chacun son tableau – les concours municipaux auront été de :

2006 : 305.000 €
2007 : 290.000 €
2008 : 280.000 €
2009 : 317.000 €
2010 : 297.000 €

Je n'ai donc pas le sentiment « d'abandon » ou d'affaiblissement du soutien de la ville à ses Centres Sociaux ! Au contraire, nous sommes et restons un partenaire soucieux de leur équilibre financier et de leur pérennité.

④ Pour 2011, loin de je ne sais quelle « baisse annoncée », Acte 2, nous augmentons notre soutien aux Centres sociaux !

Nous ne pouvons le faire que pour peu d'associations. Car, chacun peut le comprendre, si maintenant les dépenses de la ville sont revenues au niveau des recettes (ce qui équilibre les comptes), si nous relevions en 2011 les dépenses à leur niveau de 2009, nous prendrions le risque de créer rapidement un nouveau déficit !

Voilà pourquoi, en responsabilité, les subventions aux associations resteront, globalement, au niveau de 2009. Pour autant, **nous avons décidé d'augmenter notre soutien aux Centres sociaux**. Et, comme je vous l'ai expliqué par téléphone, Cher Président, **nous le faisons a priori en deux temps :**

1) Dès le Budget Primitif, voté en mars

- La subvention de fonctionnement passe de 220.400 € à 230.400 €, soit **une augmentation de + 10.000 € (+ 4,5 %)**
- Dès lors, compte tenu des politiques contractuelles mobilisées par ailleurs (et sous réserve d'une décision non intervenue), le concours financier de la Ville sera de 301.600 euros en 2011.
- Et n'oublions pas que s'ajoutera à cette somme, la subvention de réserve parlementaire que j'ai mobilisée à destination des Centres sociaux de Wattrelos, à savoir + 25.000 euros (dont vous avez reçu la notification de subvention fin décembre 2010).

Ainsi, au total, ce sont 326.000 euros que la ville contribue à mobiliser pour ses Centres sociaux... soit le plus haut niveau jamais atteint depuis au moins 2006 !

2) Ce soutien, nous envisageons de le renforcer au Budget Supplémentaire

En tout cas, c'est clair : la majorité municipale n'exclut pas de majorer sa subvention aux Centres sociaux, selon l'évolution des recettes de la ville. Aujourd'hui, ce ne serait pas raisonnable d'aller au-delà de l'effort fait. Je n'ai pas l'habitude de faire des chèques en bois, ni de faire des promesses que je ne saurai pas tenir ! Or, même si le budget 2011 est équilibré (sans augmentation des impôts locaux !), nous ne pouvons qu'être prudents, car de nombreuses incertitudes subsistent (notamment énergie, alimentation, dotations,...).

Notre engagement est ferme : si, d'ici là, nous n'avons pas de mauvaises surprises, et donc si nous disposons de ressources supplémentaires, nous augmenterons nos subventions pour les associations qui interviennent en matière sociale, car nous savons ô combien, que l'urgence sociale est là et qu'il faut y répondre !

Cela vaut évidemment pour les Centres sociaux, comme je vous l'ai « smsisé », Cher Président. **Acte 3 : il y aura donc sans doute « un plus » en cours d'année.**

⑤ S'agissant de la question du loyer du nouveau Centre Social de l'Avenir, permettez-moi de préciser quand même un peu les choses :

- que les Centres sociaux paient un loyer pour les locaux qu'ils occupent n'est pas nouveau à Wattrelos, c'est une donnée historique ;
- pour le CSA, le loyer annuel était déjà de 26.250 € en 2008.
- compte tenu des travaux, et des perturbations liées à ceux-ci, la municipalité a accepté sur 2009, 2010, et le 1^{er} trimestre 2011, de porter le loyer à environ 20.000 € (- 24 % !), ce qui, au demeurant a pu épauler les Centres sociaux ;
- à la livraison du nouveau bâtiment, Espace Titran, à l'entrée dans les nouveaux locaux, le nouveau bail doit être évidemment ajusté.

La proposition qui vous est faite est, effectivement, de 33.000 € annuels, ce qui ne peut quand même pas être considéré comme prohibitif, du point de vue financier, car :

- cette somme est très inférieure (de 60 % !) à l'estimation que l'administration des Domaines a notifié à la ville, et donc au niveau auquel la municipalité est nécessairement tenue de rendre des comptes à ses autorités de tutelle ;
- rapportée en mois, l'augmentation prescrite fait passer le loyer mensuel de 2.343 € (montant actualisé) à 2.760 €, soit un peu plus de + 400 €... qui sont quand même à mettre en rapport avec l'investissement fait par la collectivité dans l'Espace Titran (qui aura coûté 4,8 millions d'euros). N'oublions pas que pour le financer, la ville lève des emprunts qu'il lui faut logiquement rembourser.

N'oublions pas non plus que la gratuité est un leurre, car au bout du compte, il y a toujours quelqu'un qui paie ! Et, depuis la suppression de la taxe professionnelle, ce ne sont plus les entreprises...mais les ménages, qui assurent la fiscalité locale. Permettez-moi, à titre de comparaison, de vous rappeler que ce loyer prescrit équivaut à + 1 % de taxe d'habitation.

*

Cher Président, je pense que tout ce que je viens de vous dire doit vous donner tous apaisements. **La municipalité est attachée à ses Centres sociaux, et elle les soutient.** Elle continuera à le faire, à la hauteur de ses moyens. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Financer nos Centres sociaux, est pour la municipalité un choix politique prioritaire.

Pour autant, la municipalité est responsable, et équitable. Elle ne peut être ni laxiste, ni dispendieuse, car si les services publics sont nombreux sur notre ville, si les activités pour l'école, la culture, le sport, les associations sont nombreuses, si nous voulons avoir les moyens de continuer d'investir comme nous le faisons en 2011 (pour nos écoles et l'accompagnement des personnes handicapées), nous devons avoir les moyens nécessaires aussi.

Après quatre années de présidence Sarkozy, collectivités pauvres (Wattrelos l'est, car elle a l'un des revenus par habitant les plus faibles de toute la communauté urbaine) et associations souffrent. Elles doivent s'épauler pour faire face aux défis qui s'annoncent, défis sociaux, défis financiers aussi, et non se déchirer. Qui peut croire que la ville puisse avoir (en l'état de la fiscalité locale – les moyens de compenser le désengagement d'autres partenaires de nos associations ?

Je me bats chaque jour, partout où je suis pour obtenir le plus de moyens possibles pour ma ville, ses équipements, ses associations. Ensemble, élus, responsables associatifs, nous avons à nous mobiliser pour maintenir, et développer une certaine manière de « vivre ensemble », où l'humain a toute sa place. Travaillons-y !

Mais n'oublions pas, ni la vérité des chiffres, ni que budget communal comme budget des Centres sociaux sont confrontés chacun à des contraintes, et à des pertes structurelles de recettes.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Cher Président, en mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Député-Maire,

Dominique BAERT